

Chad

Mid-term Implementation Assessment



UPR-INFO.ORG
PROMOTING AND STRENGTHENING THE UNIVERSAL PERIODIC REVIEW



Introduction

1. Purpose of the follow-up programme

The second and subsequent cycles of the review should focus on, inter alia, the implementation of the accepted recommendations and the development of the human rights situation in the State under review.

A/HRC/RES/16/21, 12 April 2011 (Annex I C § 6)

The Universal Periodic Review (UPR) process takes place every four and half years; however, some recommendations can be implemented immediately. In order to reduce this interval, we have created an update process to evaluate the human rights situation two years after the examination at the UPR.

Broadly speaking, *UPR Info* seeks to ensure the respect of commitments made in the UPR, but also, more specifically, to give stakeholders the opportunity to share their opinion on the commitments. To this end, about two years after the review, *UPR Info* invites States, NGOs, and National Institutions for Human Rights (NHRI) to share their comments on the implementation (or lack thereof) of recommendations adopted at the Human Rights Council (HRC) plenary session.

For this purpose, *UPR Info* publishes a Mid-term Implementation Assessment (MIA) including responses from each stakeholder. The MIA is meant to show how all stakeholders are disposed to follow through on, and implement their commitments. States should implement the recommendations that they have accepted, and civil society should monitor that implementation.

While the follow-up's importance has been highlighted by the HRC, no precise directives regarding the follow-up procedure have been set until now. Therefore, *UPR Info* is willing to share good practices as soon as possible, and to strengthen the collaboration pattern between States and stakeholders. Unless the UPR's follow-up is seriously considered, the UPR mechanism as a whole could be adversely affected.

The methodology used by UPR Info to collect data and to calculate index is described at the end of this document.

Geneva, 15 March 2012

Follow-up Outcomes

1. Sources and results

All data are available at the following address:

<http://followup.upr-info.org/index/country/chad>

We invite the reader to consult that webpage since all recommendations, all stakeholders reports, as well as the unedited comments can be found at the same internet address.

11 NGOs were contacted. The Permanent Mission to the UN was contacted. The domestic NHRI was contacted as well.

5 NGOs responded to our enquiry. The State under Review did not respond to our enquiry. The domestic NHRI did not respond to our enquiry either.

IRI: 45 recommendations are not implemented, 33 recommendations are partially implemented, and 2 recommendations are fully implemented. No answer was received for 40 out of 123 recommendations.

2. Index

Hereby the issues which the MIA deals with:

rec. n°	Issue	page	IRI
1	Technical assistance, Human rights education and training,	page 26	partially impl.
2	Justice	page 11	not impl.
3	Technical assistance, Rights of the Child, Right to education,	page 8	fully impl.
4	Poverty	page 8	partially impl.
5	Rights of the Child, International instruments,	page 18	partially impl.
6	Women's rights, Right to education,	page 19	-
7	Trafficking, Rights of the Child,	page 19	not impl.
8	Women's rights, Human rights education and training,	page 19	partially impl.
9	International instruments, Enforced disappearances,	page 9	not impl.
10	International instruments, Death penalty,	page 10	not impl.
13	Rights of the Child	page 20	partially impl.



rec. n°	Issue	page	IRI
14	Women's rights, Torture and other CID treatment,	page 20	not impl.
15	Justice, Human rights education and training,	page 12	not impl.
16	Women's rights, Technical assistance, Rights of the Child, Right to education,	page 21	partially impl.
17	Rights of the Child	page 20	partially impl.
18	Rights of the Child	page 21	partially impl.
19	Internally displaced persons, Asylum-seekers - refugees,	page 27	partially impl.
21	Justice, International instruments,	page 10	not impl.
22	Women's rights, Rights of the Child,	page 21	not impl.
24	Rights of the Child, International instruments,	page 21	partially impl.
25	Freedom of the press	page 6	not impl.
26	Rights of the Child	page 21	partially impl.
27	Women's rights	page 22	not impl.
28	Rights of the Child	page 22	partially impl.
29	Impunity, Justice,	page 12	partially impl.
30	Internally displaced persons, Asylum-seekers - refugees,	page 27	partially impl.
31	General	page 27	partially impl.
32	NHRI	page 27	not impl.
33	International humanitarian law	page 27	not impl.
34	Torture and other CID treatment, International instruments, Women's rights, Torture and other CID treatment, Rights of the	page 10	not impl.
35	Child, Human rights education and training,	page 21	not impl.
37	Detention conditions	page 13	not impl.
38	Human rights education and training	page 6	not impl.
39	Human rights defenders, Freedom of the press,	page 6	not impl.
40	Internally displaced persons, Asylum-seekers - refugees,	page 13	partially impl.
41	Rights of the Child	page 22	not impl.
42	Women's rights	page 22	not impl.
43	Torture and other CID treatment, International instruments,	page 14	not impl.
44	Treaty bodies, Torture and other CID treatment, Rights of the Child,	page 23	not impl.
45	Detention conditions	page 10	not impl.
46	Technical assistance, General,	page 27	partially impl.
47	Other	page 28	partially impl.
49	General	page 28	partially impl.
51	International instruments, Enforced disappearances,	page 9	not impl.
52	Impunity, Human rights violations by state agents,	page 14	partially impl.
53	Freedom of the press	page 7	partially impl.
54	General	page 28	not impl.
57	Justice	page 15	partially impl.
58	General	page 28	partially impl.
59	Rights of the Child	page 23	partially impl.
62	Detention conditions	page 15	not impl.
72	Rights of the Child	page 20	partially impl.



rec. n°	Issue	page	IRI
73	Technical assistance	page 28	not impl.
74	Rights of the Child, National plan of action,	page 24	not impl.
75	International instruments, Death penalty,	page 10	not impl.
76	Special procedures	page 11	not impl.
77	Death penalty	page 16	not impl.
78	Human rights education and training	page 7	not impl.
79	Detention conditions	page 16	not impl.
80	Women's rights, Rights of the Child, Right to education, Women's rights, Torture and other CID treatment, Rights of the Child, Human rights violations by state agents, Extrajudicial	page 24	partially impl.
81	executions, Detention conditions,	page 16	partially impl.
82	Detention conditions	page 17	fully impl.
85	Technical assistance	page 28	-
86	Technical assistance, Elections,	page 28	not impl.
88	Human rights defenders	page 15	partially impl.
89	Women's rights, Impunity,	page 17	not impl.
91	Human rights defenders, Freedom of the press,	page 15	not impl.
93	International instruments	page 11	not impl.
96	Rights of the Child Torture and other CID treatment, Rights of the Child, Human rights	page 24	not impl.
97	education and training, Women's rights, Torture and other CID treatment, Rights of the	page 24	not impl.
98	Child,	page 25	not impl.
99	Women's rights, Rights of the Child,	page 25	not impl.
100	Rights of the Child, Asylum-seekers - refugees,	page 25	partially impl.
103	Impunity	page 17	partially impl.
104	Death penalty	page 18	not impl.
105	International humanitarian law Women's rights, Torture and other CID treatment, Rights of the	page 29	not impl.
107	Child,	page 25	not impl.
108	Women's rights, Impunity,	page 25	not impl.
109	Rights of the Child	page 20	partially impl.
111	Justice	page 18	-
112	Rights of the Child	page 25	partially impl.
115	Right to health	page 9	not impl.
119	Torture and other CID treatment, International instruments,	page 10	not impl.
121	International instruments, Freedom of the press,	page 8	partially impl.
123	Rights of the Child	page 26	partially impl.



3. Feedbacks on recommendations

CP Rights

Recommendation n°25: *Give high priority to the adoption of practical measures for the full implementation of texts governing the media in Chad so that journalists can fully exercise their profession. (Recommended by Canada)*

IRI: *not implemented*

Reporters sans frontières (RSF) response:

Le Tchad a adopté une loi des médias en août 2010 dépenalisant les délits de presse mais des peines sont prévues pour punir des crimes comme l'incitation à la haine raciale ou ethnique et l'apologie de la violence. Cette dernière disposition, peu claire et sujette à des interprétations élargies, peut constituer un obstacle à la liberté d'expression et de la presse au Tchad.

Droits de l'Homme Sans Frontières (DHSF) response:

Pas du tout. La liberté d'expression et d'opinion est confisquée. On assiste depuis 2005 au recul dans ce domaine par le gouvernement. L'ordonnance 5 de 2008 sur le régime de la presse fait peser sur les journalistes une épée de Damoclès.

Recommendation n°38: *Ensure specific human rights training and education for judicial staff and prison officers and ensure their full accountability for any violation. (Recommended by Czech Republic)*

IRI: *not implemented*

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture - Tchad (ACAT) response:

Il y a eu des avancées avec l'organisation d'un « semblant forum » sur les droits de l'homme. Mais beaucoup reste encore à faire tant que la législation interne n'est pas conforme aux traités et conventions internationaux ratifiés. Publiquement, le gouvernement se fait lui-même défenseurs des droits de l'homme mais dans la pratique les prisons parallèles et les prisons secrètes existent encore. Les arrestations des défenseurs des droits de l'Homme font leur bonhomme de chemin. Le cas le plus récent est l'arrestation de DEUZOUMBE DANIEL, Président de Droits de l'Homme sans frontière le 19 décembre 2011 et libéré le 30 décembre 2011 après plusieurs interventions. L'impunité caractérise la vie publique.

DHSF response:

Non pas encore réalisé.

Recommendation n°39: *Adopt concrete measures to ensure protection of journalists and human rights defenders against intimidation, death threats and enforced*



disappearances, and ensure full investigation of any such cases as well as prosecution of their perpetrators. (Recommended by Czech Republic)

IRI: *not implemented*

RSF response:

Les autorités tchadiennes semblent peu disposées à adopter des mesures garantissant la sécurité des journalistes. L'Etat lui-même use d'intimidation et de répression notamment à l'égard d'Innocent Ebodé, journaliste camerounais et rédacteur en chef de l'hebdomadaire privé La Voix, paraissant à N'Djamena. Il a été expulsé du Tchad le 14 octobre 2009 sous le prétexte de "séjour irrégulier" sur le territoire tchadien.

ACAT response:

Il y a eu des avancées avec l'organisation d'un « semblant forum » sur les droits de l'homme. Mais beaucoup reste encore à faire tant que la législation interne n'est pas conforme aux traités et conventions internationaux ratifiés. Publiquement, le gouvernement se fait lui-même défenseurs des droits de l'homme mais dans la pratique les prisons parallèles et les prisons secrètes existent encore. Les arrestations des défenseurs des droits de l'Homme font leur bonhomme de chemin. Le cas le plus récent est l'arrestation de DEUZOUMBE DANIEL, Président de Droits de l'Homme sans frontière le 19 décembre 2011 et libéré le 30 décembre 2011 après plusieurs interventions. L'impunité caractérise la vie publique.

DHSF response:

Non pas du tout. Les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme sont intimidés et menacés. Mon emprisonnement [editors note : emprisonnement de M. Deuzoumbe Daniel] de décembre 2011 participe à cette logique.

Recommendation n°53: Take measures to establish a new legislative framework ensuring freedom of the press. (Recommended by France)

IRI: *partially implemented*

RSF response:

L'Assemblée nationale tchadienne a adopté le 18 août 2010 une loi sur le régime de la presse qui reste trop répressive. Un point positif, elle supprime les peines de prison pour les délits de presse (diffamation et injures) ainsi que le délit d'offense au chef de l'Etat. En revanche elle prévoit des peines d'emprisonnement de six mois à un an, des amendes de 100 000 à 1 million de francs CFA (150 à 1 500 euros) ainsi que des suspensions de parution de six mois pour des crimes comme l'incitation à la haine raciale ou ethnique et l'apologie de la violence.

Recommendation n°78: Establish a national programme of human rights education and training and call for necessary international assistance in this regard. (Recommended by Morocco)

IRI: *not implemented*

ACAT response:

Il y a eu des avancées avec l'organisation d'un « semblant forum » sur les droits de l'homme. Mais beaucoup reste encore à faire tant que la législation interne n'est pas conforme aux traités et conventions internationaux ratifiés. Publiquement, le gouvernement se fait lui-même défenseurs des droits de l'homme mais dans la



pratique les prisons parallèles et les prisons secrètes existent encore. Les arrestations des défenseurs des droits de l'Homme font leur bonhomme de chemin. Le cas le plus récent est l'arrestation de DEUZOUMBE DANIEL, Président de Droits de l'Homme sans frontière le 19 décembre 2011 et libéré le 30 décembre 2011 après plusieurs interventions. L'impunité caractérise la vie publique.

DHSF response:

Pas encore fait. Plusieurs recommandations nationales dans ce sens mais bloquées par le laxisme de l'Etat tchadien.

Recommendation n°121: *As soon as possible complete its review and repeal the new press law as it appeared to go against the Chadian Constitution and the International Covenant on Civil and Political Rights, to which Chad is a party. (Recommended by United States)*

IRI: *partially implemented*

RSF response:

Le Tchad s'est doté d'une nouvelle loi de presse en août 2010, remplaçant la loi répressive du 20 février 2008. Bien que celle-ci semble être en conformité avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et plus précisément avec l'article 19, la loi prévoit des peines d'emprisonnement, des amendes ainsi que des suspensions de parution pour des "crimes" comme l'incitation à la haine raciale ou ethnique et l'apologie de la violence. Nous rappelons que les restrictions à la liberté d'expression ne peuvent en aucun cas porter atteinte au droit lui-même et que le Tchad doit justifier qu'elles sont réellement nécessaires. Mickaël Didama, président de l'Association des Editeurs de la presse privée au Tchad, réagit à cette nouvelle loi et indique que « nous avons de vives inquiétudes au sujet de l'article 47 et suivants – sur l'incitation à la haine raciale ou ethnique et l'apologie de la violence – car ils peuvent nous renvoyer en prison. »

ESC Rights

Recommendation n°3: *Continue its efforts to ensure education for all children and to proceed, with the support and the assistance of the international community, to the necessary arrangements for the improvement of its educational system. (Recommended by Algeria)*

IRI: *fully implemented*

DHSF response:

Dans le domaine de l'éducation, des efforts sont fournis. Par exemple dans la constitution, l'éducation est rendue obligatoire.

Recommendation n°4: *Reinforce strategies to achieve poverty reduction targets. (Recommended by Angola)*

IRI: *partially implemented*



DHSF response:

Des efforts sont entrepris par le gouvernement à travers par exemple le micro crédit octroyé aux femmes et aux groupements féminins à travers le pays. Il y a aussi des projets à l'attention du monde rural qui vit sous le poids de la pauvreté par PROADEL etc. Toutefois, il y a de la mal gouvernance économique basée sur la mauvaise répartition des revenus nationaux. Tous ceux qui sont riches sont soit de la famille du chef de l'Etat ou de sa région.

Recommendation n°115: *Continue activities to combat traditional practices which are harmful to health.* (Recommended by Tunisia)

IRI: not implemented

DHSF response:

Pas de mesures visibles.

International Instruments

Recommendation n°9: *Ratify the International Convention on the Protection of All Persons from Enforced Disappearance and acknowledge the competency of the Committee provided for in the Convention.* (Recommended by Argentina)

IRI: not implemented

+

Recommendation n°51: *Ratify the International Convention on the Protection of All Persons from Forced Disappearance.* (Recommended by France)

IRI: not implemented

ACAT response:

L'accès aux centres de détention officielle est permis aux organisations ayant l'autorisation de visite. Mais les visites doivent toujours être programmées et les geôliers sont avertis d'avance de la présence de l'équipe visiteuse ce qui ne donne pas une crédibilité de la visite. Une visite d'un lieu de détention doit être inopinée et l'équipe visiteuse peut s'entretenir avec n'importe quel prisonnier et visiter n'importe quelle cellule mais généralement les visites sont guidées. L'ACAT – TCHAD a eu à former plus de 15 officiers de la police judiciaire du 6ème Arrondissement sur les droits des personnes privées de liberté. Mais faute des moyens, elle n'a pas pu continuer l'œuvre faute de moyen. Les organisations sœurs notamment l'APLFT et la LTDH travaillent avec les magistrats et les forces de l'ordre sur les droits humains. Le Code de procédure pénale est toujours en projet. L'Union Européenne parrainerait sa révision. Déjà un travail de synergie est entrain d'être fait pour prendre en compte les doléances des organisations de défense des droits humains. Dans les maisons d'arrêts et au niveau du commissariat central, les registres sont tenus à jours mais au niveau des commissariats des arrondissements, les registres existent mais leur tenu à jour laisse à désirer ; Non, la prison de Korotoro reste toujours sous l'autorité de la présidence de la République et non du ministère de la justice. L'accès est interdit aux organisations de la société civile nationale comme internationale. L'accès à celle de MOUSSORO est permis seulement aux avocats L'OPCAT n'a pas encore été ratifié par le Tchad ;



- Le Tchad n'a pas encore ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

DHSF response:

Pas ratifié. De nombreux cas de disparus.

Recommendation n°10: *Ratify the Second Optional Protocol to the International Covenant on Civil and Political Rights.* (Recommended by Argentina)

IRI: *not implemented*

+

Recommendation n°75: *Ratify the Second Optional Protocol to the International Covenant on Civil and Political Rights.* (Recommended by Mexico)

IRI: *not implemented*

ACAT response:

Non ratifié.

DHSF response:

La ratification de ce protocole implique une harmonisation donc, l'abolition de la peine de mort

Recommendation n°21: *Ratify the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide.* (Recommended by Brazil)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas ratifié.

Recommendation n°34: *Accede to the Optional Protocol to the Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment CAT-OP, establishing its national preventive mechanism accordingly.* (Recommended by Czech Republic)

IRI: *not implemented*

+

Recommendation n°119: *Sign and ratify CAT-OP.* (Recommended by United Kingdom)

IRI: *not implemented*

ACAT response:

[...]

- L'OPCAT n'a pas encore été ratifié par le Tchad ;

[...]

DHSF response:

Pas du tout

Recommendation n°45: *Give the International Committee of the Red Cross access to all detention facilities including to Korotoro.* (Recommended by Denmark)

IRI: *not implemented*



ACAT response:

- L'accès aux centres de détention officielle est permis aux organisations ayant l'autorisation de visite. Mais les visites doivent toujours être programmées et les geôliers sont avertis d'avance de la présence de l'équipe visiteuse ce qui ne donne pas une crédibilité de la visite. Une visite d'un lieu de détention doit être inopinée et l'équipe visiteuse peut s'entretenir avec n'importe quel prisonnier et visiter n'importe quelle cellule mais généralement les visites sont guidées. [...]
- Non, la prison de Korotoro reste toujours sous l'autorité de la présidence de la République et non du ministère de la justice. L'accès est interdit aux organisations de la société civile nationale comme internationale. L'accès à celle de MOUSSORO est permis seulement aux avocats [...]

DHSF response:

Cette prison très réputée vient d'être rétrocédée au ministère de la justice. Très gérée par le gouvernement qui y détenait qui il veut. Il y a à peine 2 ans que le parquet y a accès. Elle est située en pleine désert et à 600 Km de N'Djamena. Il y a lieu de permettre à tous de visiter et d'alléger les conditions de détention. [...]

Recommendation n°76: Continue to consider favourably the visits of Human Rights Council special procedure mandate holders, in particular those who asked to visit the country. Consider extending an open-ended and permanent invitation to the special procedures. (Recommended by Mexico)

IRI: not implemented

DHSF response:

Aucune procédure mise à part celle établie en fonction de l'ancienne procédure 1503 n'a visité le Tchad. Quant aux rapporteurs du Conseil des droits de l'homme, il y a lieu de souhaiter leur venue.

Recommendation n°93: Ratify pertinent conventions, and proceed with harmonization of national legislation. (Recommended by Republic of Congo)

IRI: not implemented

Franciscans International (FI) response:

Il n'y a pas à proprement parler une politique nationale d'harmonisation et aucun plan national visant l'harmonisation du droit interne avec l'ensemble des instruments internationaux de droits de l'homme n'a été mis en place.

Justice

Recommendation n°2: Continue efforts for the reinforcement of the Rule of Law, the respect and the actual implementation of human rights throughout the country, in particular through the completion of the existing reform process in the field of justice, territorial administration, the civil registry, the Civil Code and the Family Code. (Recommended by Algeria)

IRI: not implemented



ACAT response:

Il y a eu des avancées avec l'organisation d'un « semblant forum » sur les droits de l'homme. Mais beaucoup reste encore à faire tant que la législation interne n'est pas conforme aux traités et conventions internationaux ratifiés. Publiquement, le gouvernement se fait lui-même défenseurs des droits de l'homme mais dans la pratique les prisons parallèles et les prisons secrètes existent encore. Les arrestations des défenseurs des droits de l'Homme font leur bonhomme de chemin. Le cas le plus récent est l'arrestation de DEUZOUMBE DANIEL, Président de Droits de l'Homme sans frontière le 19 décembre 2011 et libéré le 30 décembre 2011 après plusieurs interventions. L'impunité caractérise la vie publique.

DHSF response:

Peu d'efforts sont perceptibles dans le domaine de la vulgarisation des droits de l'homme au Tchad. Dans le domaine de la justice, il y'a un projet cofinancé par l'Union européenne qui essaie de pousser à la reforme conformément aux états généraux de la justice 2003. Néanmoins, les réalités sont dures. La justice n'est pas indépendante. Ce qui crée du coup une confusion de pouvoir au Tchad. Concernant l'administration du territoire, il convient de dire qu'il n'y a aucune amélioration. Ceux qui commandent sont des militaires proches du président de la République souvent analphabètes. Cela malgré les recommandations de la commission parlementaires de 2007 qui a recommandé au gouvernement de démilitariser l'administration du territoire. Pour ce qui concerne le code de la famille, il est bloqué depuis 20 ans par un groupe des religieux musulmans qui refusent son adoption au motif qu'il reconnaît les mêmes droits aux enfants légitimes et naturels. Aucun effort. Le recensement vient d'être fait mais très mal fait à cause du calcul politique du gouvernement. Certaines zones proches de l'opposition sont mal recensées et celles proches du pouvoir sont arbitrairement gonflées. Bien sûr, pas d'efforts, pas de volonté politique.

Recommendation n°15: *Take a systematic approach that includes, inter alia, stringent selection processes for and effective supervision of conduct of public officials and judges, as well as human rights training.* (Recommended by Austria)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas encore

Recommendation n°29: *Step up its institutional and operational capacity with respect to the administration of justice in order to bring a halt to impunity and to comply with international human rights instruments.* (Recommended by Canada)

IRI: *partially implemented*

ACAT response:

Le projet de la réforme de la justice est actuellement en [cours] et a connu une avancée considérable ;

- Si les recommandations des états généraux de la justice sont mises en 209:209 elles prennent en compte ce volet. La mise en œuvre tarde à voir le jour ;
- La création du ministère de la moralisation devrait contribuer à la répression de la corruption mais le manque de professionnalisme du personnel de ce ministère et l'ingérence des hautes autorités dans certaines prises de décision font que la



corruption prend de plus en plus de l'ampleur et est même érigée en système de gestion de la vie publique.

- Aucune disposition pénale ne prohibe la torture, par conséquent elle demeure comme une circonstance aggravante ;
- Il faut l'adaptation de la législation interne avec les textes internationaux pour parler des garanties. Pour le moment, il n'en est pas encore le cas.
- Non, même les présumés tortionnaires restent toujours en fonction au détriment des recommandations formulées par le CAT.

Recommendation n°37: Review conditions in all detention and prison facilities so that they comply with the Standards Minimum Rules for the Treatment of Prisoners. (Recommended by Czech Republic)

IRI: not implemented

FI response:

L'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus n'est pas respecté. Aucune mesure appropriée n'a été prise pour aligner les conditions de détention sur les standards internationaux. Les prisons sont surpeuplées. Une procédure régulière à tous les détenus n'est toujours pas garantie. Un dossier pour chaque personne détenue est tenu par les forces de sécurité. La séparation des quartiers hommes/femmes et adultes/enfants est effective, cependant la sécurité des femmes et des filles incarcérées au Tchad est compromise par la présence permanente de gardiens masculins dans les cours des prisons. Des mesures ont été prises concernant les enfants en conflit avec la loi détenus en prison : Ils reçoivent l'aide des assistantes sociales chargées de les encadrer.

ACAT response:

- L'accès aux centres de détention officielle est permis aux organisations ayant l'autorisation de visite. Mais les visites doivent toujours être programmées et les geôliers sont avertis d'avance de la présence de l'équipe visiteuse ce qui ne donne pas une crédibilité de la visite. Une visite d'un lieu de détention doit être inopinée et l'équipe visiteuse peut s'entretenir avec n'importe quel prisonnier et visiter n'importe quelle cellule mais généralement les visites sont guidées.

[...]

- Le Code de procédure pénale est toujours en projet. L'Union Européenne parrainerait sa révision. Déjà un travail de synergie est entrain d'être fait pour prendre en compte les doléances des organisations de défense des droits humains.

- Dans les maisons d'arrêts et au niveau du commissariat central, les registres sont tenus à jours mais au niveau des commissariats des arrondissements, les registres existent mais leur tenu à jour laisse à désirer ; [...]

DHSF response:

Pas du tout. Prisonniers sont détenus dans des conditions exécrales. Mangent mal, ne se lavent pas correctement, sont mal soignés, les enfants n'ont pas de quartier spécial, pas de loisirs dans toutes les maisons d'arrêt du Tchad, surpeuplement, prisonniers mangent parfois de biscuits périmés etc.

Recommendation n°40: Strengthen measures to ensure the strictly humanitarian nature of refugee and IDP camps, to ensure that persons living there are protected



against violence, in particular gender-based violence, and forced recruitment, and finally to increase its efforts to find durable solutions for these persons. (Recommended by Czech Republic)

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Partiellement. Les réfugiés sont protégés par un détachement intégré (DIS) de l'ONU en partenariat

Recommendation n°43: Incorporate in national law the definition of torture as contained in article 1 of the Convention against Torture and specifically criminalize torture. (Recommended by Denmark)

IRI: *not implemented*

FI response:

On ne constate pas l'harmonisation de la législation nationale en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Il n'existe pas dans la législation tchadienne une définition spécifique de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les auteurs de ces actes bénéficient de la plus totale impunité et continuent d'utiliser les méthodes illégales contre les populations les plus démunies et les plus vulnérables. Les enfants des rues sont assez souvent victimes de la brutalité policière, et lorsqu'un mineur est repris pour la même faute, il est sévèrement torturé et maltraité par les policiers.

ACAT response:

Le Code pénal vient d'être révisé il y a presque un an avec le projet de la réforme de la justice, mais n'est pas toujours rendu public. Il est fait mention de sa révision pour le rendre conforme par rapport aux conventions et traités ratifiés par le Tchad. On peut espérer qu'il prendra en compte la définition de la torture.

- L'article 18 de la Constitution Tchadienne énonce le principe de l'interdiction de la torture mais aucune disposition légale n'est prévue pour permettre au juge de qualifier l'acte de torture comme un crime.

DHSF response:

Non pas encore fait. Des projets de réforme du code de procédure pénale sont en chantier. Il y a lieu d'accélérer afin qu'ils aboutissent. Le code pénal quant à lui reste entier et ne fait que mention des mauvais traitements et non de la torture comme stipulé à l'article 1 de la convention contre la torture.

Recommendation n°52: End impunity for personnel in uniform. (Recommended by France)

IRI: *partially implemented*

FI response:

Le gouvernement a organisé les états généraux de la justice en vue d'une réforme. Il a par ailleurs, initié des formations, des séminaires et des recyclages à l'attention des magistrats en collaboration avec des partenaires tels que Programme d'Appui à la Justice au Tchad (PRAJUST), l'Union européenne et l'Unité de Dissémination Juridique (UDJ) dans le cadre du Projet d'Appui à la Réforme de la Justice.



ACAT response:

Le projet de la réforme de la justice est actuellement en cours et a connu une avancée considérable ;

- Si les recommandations des états généraux de la justice sont mises en œuvre elles prennent en compte ce volet. La mise en œuvre tarde à voir le jour ;

[...]

Recommendation n°57: *Reform the judiciary and establish a true separation of powers to ensure democracy and full respect for human rights.* (Recommended by Germany)

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°88: *Publicly support human rights advocacy and create a safe environment for all who promote human rights.* (Recommended by Norway)

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°91: *Ensure that all crimes and violations against human rights defenders and journalists are effectively investigated and prosecuted, and that those responsible are brought to justice.* (Recommended by Norway)

IRI: *not implemented*

ACAT response:

Il y a eu des avancées avec l'organisation d'un « semblant forum » sur les droits de l'homme. Mais beaucoup reste encore à faire tant que la législation interne n'est pas conforme aux traités et conventions internationaux ratifiés. Publiquement, le gouvernement se fait lui-même défenseurs des droits de l'homme mais dans la pratique les prisons parallèles et les prisons secrètes existent encore. Les arrestations des défenseurs des droits de l'homme font leur bonhomme de chemin. Le cas le plus récent est l'arrestation de DEUZOUMBE DANIEL, Président de Droits de l'Homme sans frontière le 19 décembre 2011 et libéré le 30 décembre 2011 après plusieurs interventions. L'impunité caractérise la vie publique.

Recommendation n°62: *Make urgent efforts to ensure humane conditions for detainment in prisons.* (Recommended by Ireland)

IRI: *not implemented*

FI response:

L'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus n'est pas respecté. Aucune mesure appropriée n'a été prise pour aligner les conditions de détention sur les standards internationaux. Les prisons sont surpeuplées. Une procédure régulière à tous les détenus n'est toujours pas garantie. Un dossier pour chaque personne détenue est tenu par les forces de sécurité. La séparation des quartiers hommes/femmes et adultes/enfants est effective, cependant la sécurité des femmes et des filles incarcérées au Tchad est compromise par la présence permanente de gardiens masculins dans les cours des prisons. Des mesures ont été prises concernant les enfants en conflit avec la loi détenus en prison : Ils reçoivent l'aide des assistantes sociales chargées de les encadrer.



ACAT response:

- L'accès aux centres de détention officielle est permis aux organisations ayant l'autorisation de visite. Mais les visites doivent toujours être programmées et les geôliers sont avertis d'avance de la présence de l'équipe visiteuse ce qui ne donne pas une crédibilité de la visite. Une visite d'un lieu de détention doit être inopinée et l'équipe visiteuse peut s'entretenir avec n'importe quel prisonnier et visiter n'importe quelle cellule mais généralement les visites sont guidées.

- L'ACAT – TCHAD a eu à former plus de 15 officiers de la police judiciaire du 6ème Arrondissement sur les droits des personnes privées de liberté. Mais faute des moyens, elle n'a pas pu continuer l'œuvre faute de moyen. Les organisations sœurs notamment l'APLFT et la LTDH travaillent avec les magistrats et les forces de l'ordre sur les droits humains. [...]

Recommendation n°77: *Re-adopt the moratorium on death penalty with a view of its total elimination.* (Recommended by Mexico)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas encore fait.

Recommendation n°79: *Ensure due process to all detainees.* (Recommended by Netherlands)

IRI: *not/partially/fully implemented*

FI response:

Voir réponse à la recommandation n° 62.

DHSF response:

Les conditions de détentions sont très exécrables au Tchad. Ils n'ont ni soins, ni alimentations suffisantes et ne sont pas jugés dans le délai raisonnable.

Recommendation n°81: *Guarantee that officials responsible for acts of arbitrary arrest, extrajudicial execution and excessive use of force, torture and rape are brought to justice.* (Recommended by Netherlands)

IRI: *partially implemented*

FI response:

Le gouvernement a organisé les états généraux de la justice en vue d'une réforme. Il a par ailleurs, initié des formations, des séminaires et des recyclages à l'attention des magistrats en collaboration avec des partenaires tels que Programme d'Appui à la Justice au Tchad (PRAJUST), l'Union européenne et l'Unité de Dissémination Juridique (UDJ) dans le cadre du Projet d'Appui à la Réforme de la Justice.

DHSF response:

Les officiers sont généralement des hommes proches du pouvoir en place et appartiennent à la catégorie bien connue au Tchad sous le nom "des intouchables". Personne ne peut les traduire en justice. Ils ne répondent à aucune convocation d'aucun procureur. Parfois, ils entrent à la maison d'arrêt et en ressortent la même nuit.

Recommendation n°82: *Maintain records for all persons detained by the security forces. (Recommended by Netherlands)*

IRI: *fully implemented*

FI response:

Voir réponse à la recommandation n° 62.

Recommendation n°89: *Make it a government priority to stop impunity for gender-based violence and to take immediate and concrete steps to investigate crimes and bring those responsible to justice. (Recommended by Norway)*

IRI: *not implemented*

ACAT response:

Le projet de la réforme de la justice est actuellement en cours et a connu une avancée considérable ;

- Si les recommandations des états généraux de la justice sont mises en œuvre elles prennent en compte ce volet. La mise en œuvre tarde à voir le jour ;
- La création du ministère de la moralisation devrait contribuer à la répression de la corruption mais le manque de professionnalisme du personnel de ce ministère et l'ingérence des hautes autorités dans certaines prises de décision font que la corruption prend de plus en plus de l'ampleur et est même érigée en système de gestion de la vie publique.
- Aucune disposition pénale ne prohibe la torture, par conséquent elle demeure comme une circonstance aggravante ;
- Il faut l'adaptation de la législation interne avec les textes internationaux pour parler des garanties. Pour le moment, il n'en est pas encore le cas.
- [...] même les présumés tortionnaires restent toujours en fonction au détriment des recommandations formulées par le CAT.

DHSF response:

Rien de tel n'a encore été fait

Recommendation n°103: *Put an end to impunity, investigate crimes, and bring perpetrators to trials. (Recommended by Spain)*

IRI: *partially implemented*

FI response:

Le gouvernement a organisé les états généraux de la justice en vue d'une réforme. Il a par ailleurs, initié des formations, des séminaires et des recyclages à l'attention des magistrats en collaboration avec des partenaires tels que Programme d'Appui à la Justice au Tchad (PRAJUST), l'Union européenne et l'Unité de Dissémination Juridique (UDJ) dans le cadre du Projet d'Appui à la Réforme de la Justice.

ACAT response:

Le projet de la réforme de la justice est actuellement en cours et a connu une avancée considérable ; - Si les recommandations des états généraux de la justice sont mises en œuvre elles prennent en compte ce volet. La mise en œuvre tarde à voir le jour ; - La création du ministère de la moralisation devrait contribuer à la répression de la corruption mais le manque de professionnalisme du personnel de ce ministère et l'ingérence des hautes autorités dans certaines prises de décision font que la corruption prend de plus en plus de l'ampleur et est même érigée en système



de gestion de la vie publique. - Aucune disposition pénale ne prohibe la torture, par conséquent elle demeure comme une circonstance aggravante ; - Il faut l'adaptation de la législation interne avec les textes internationaux pour parler des garanties. Pour le moment, il n'en est pas encore le cas. - Non, - Non, même les présumés tortionnaires restent toujours en fonction au détriment des recommandations formulées par le CAT.

DHSF response:

Pas encore fait. L'impunité est cultivée et entretenue par le gouvernement. [...]

Recommendation n°104: *Declare new moratorium with a view to ensure definitive abolition of the death penalty. (Recommended by Spain)*

IRI: *not implemented*

ACAT response:

Si le gouvernement est favorable sur le principe, dans la pratique, il y a encore des condamnés à mort sauf qu'il n'y a pas eu encore des exécutions. Les concertations n'ont pas été organisées

DHSF response:

Pas encore fait.

Recommendation n°111: *Increase efforts to reform the judicial system, to allocate the necessary human and material resources necessary for the functioning of independent, impartial and effective justice system in order to implement the recommendations by the national Commission of investigations, established in 2008. (Recommended by Switzerland)*

IRI: -

DHSF response:

[...] États généraux en 2003 mais recommandations en attente d'être mise en œuvre. Projet de l'UE et Tchad Prajust tente d'entreprendre des réformes dans la justice.

Women & Children

Recommendation n°5: *Strengthen awareness activities in all settings and adopt appropriate legislative and policy measures to address and prevent violence against children and to reintegrate former child soldiers in society in accordance with the Convention on the Rights of the Child. (Recommended by Angola)*

IRI: *partially implemented*

ACAT response:

- Des avancées sont remarquées mais le bout du tunnel n'est pas pour demain. Des enfants soldats existent encore dans le rang des forces de défenses et même parmi les gardes républicaines.

- Politiquement, l'Etat interdit et condamne le recrutement des enfants soldats mais dans la pratique on peut les retrouver dans certains corps. Une campagne de



sensibilisation est menée par le ministère de l'action sociale en collaboration avec l'UNICEF. Des affiches ont été conçues à cet effet.

DHSF response:

Les enfants soldats ne semblent plus être visible dans les villes tchadiennes. Ce qui veut dire qu'il y'a un effort qui a été fait par le gouvernement sur impulsion de l'unicef. Quant à la violence, les enfants tchadiens subissent toutes sortes de violence. Cs derniers temps, ils ont soumis à la prise d'otage contre rançon dans la région du Mayo-kebbi ouest, à la vente dans la région de Tandjilé pour être asservi dans la région du Président de la république. Il n'est pas rare non plus de voir les maitres frapper sur leurs élèves dans les classes. Dans les familles, c'est du quotidien normal. Le châtiment corporel est présent partout. Donc, à ce niveau il n'ya pas d'amélioration.

Recommendation n°6: *Strengthen policies to promote education and address educational gender imbalances.* (Recommended by Angola)

IRI: -

DHSF response:

Sur le plan textuel, il n'y a de discrimination à l'égard de la femme mais dans la pratique, il n'y a pas trop d'efforts.

Recommendation n°7: *Take all measures to ensure the protection of children from trafficking and bring perpetrators of child trafficking to justice.* (Recommended by Angola)

IRI: *not implemented*

FI response:

Le Tchad n'a toujours pas adopté de définition légale adéquate du crime de traite. Des campagnes de sensibilisations auprès de la population concernant le travail des enfants sont faites à travers les médias, les séminaires et des colloques

DHSF response:

[...] Le trafic des enfants est pratiqué du sud vers le nord ou l'est, région du président de la république. Il n'y a jamais eu de jugement des personnes impliquées dans le trafic des enfants. Nous gérons un cas où 2 jeunes ont été trafiqués et revenus à leur famille et a dénoncé leur ravisseur qui a été appréhendé sur notre pression dans les medias. Nous ne sommes pas sur qu'il va être jugé surtout que celui pour le compte de qui il trafiqué les enfants est toujours en liberté et est à une adresse fixe et connue. Alors, pas d'efforts

Recommendation n°8: *Conduct campaigns for the elimination of discrimination against women.* (Recommended by Argentina)

IRI: *partially implemented*

FI response:

[...] Le gouvernement mène des campagnes de sensibilisation pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, et sur la nécessité de l'éducation des femmes. Une émission de sensibilisation est diffusée à la radio chaque semaine.

DHSF response:



Les femmes sont victimes de la discrimination partout. Par exemple au commissariat pour la délivrance du passeport, il faut au moins 3 témoins mâles pas de femmes. Si il y a une femme, le dossier est rejeté. Pas d'efforts.

Recommendation n°13: *Release under-age fighters from its military forces and effectively prosecute persons who are responsible for recruiting children for armed groups, in particular in camps and villages in Eastern Chad, criminalize recruitment of children under domestic laws and establish a national institution to coordinate the release and reintegration of released children, as agreed during the visit of the Secretary-General's Special Representative in May 2008 . (Recommended by Austria)*

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°17: *Continue its efforts, if necessary, in cooperation with United Nations agencies, namely UNICEF to combat the recruitment of children into military forces and to reintegrate children released from the army into normal life. (Recommended by Azerbaijan)*

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°72: *Continue its efforts to stop the recruitment and use of children by all parties involved in the conflict in the country and work closely with OHCA, UNICEF and other relevant parties to demobilize children from the military and other armed groups. (Recommended by Malaysia)*

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°109: *Increase efforts to release and demobilize child fighters and implement measures to ensure their reintegration into society. (Recommended by Sweden)*

IRI: *partially implemented*

FI response:

Le 23 juin 2011, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Mme Radhika Coomaraswamy, a assisté à la signature d'un plan d'action assorti d'un échéancier précis entre le Gouvernement tchadien et les Nations Unies pour la libération de tous les enfants associés à l'Armée nationale tchadienne (ANT) et aux Forces de sécurité associées. La collaboration se poursuit avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et d'autres parties concernées. Alors que, le Ministère de l'Action sociale, Famille et Solidarité nationale met en place des programmes de réinsertion tels que la formation en mécanique, menuiserie.

DHSF response:

Perceptible. Unicef et gouvernement ont signé un accord dans ce sens courant 2011.

Recommendation n°14: *Take measures to ensure the protection of all women from rape and sexual violence, including female genital mutilation. (Recommended by Austria)*

IRI: *not implemented*

+



Recommendation n°35: *Fully implement legislation, prohibiting female genital mutilation and violence against women and widely disseminate knowledge of it through awareness raising campaigns.* (Recommended by Czech Republic)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas effectif.

Recommendation n°16: *Take all possible measures with the assistance of the international community to eradicate illiteracy and to ensure access to education especially for girls and women.* (Recommended by Azerbaijan)

IRI: *partially implemented*

FI response:

Des centres d'alphabétisation ont été créés pour remédier à la question de l'analphabétisme.

DHSF response:

Efforts perceptible mêmes si sans accent particulier mis sur le genre.

Recommendation n°18: *Accelerate the demobilization of child combatants and ensure their proper rehabilitation with the support of the international community.* (Recommended by Bangladesh)

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Efforts perceptibles

Recommendation n°22: *Review possible discriminatory laws from its legislation, with a view to guaranteeing the effective promotion and protection of the rights of vulnerable groups, such as women and children.* (Recommended by Brazil)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas visible cependant, plusieurs projets initiés par les techniciens sont bloqués

Recommendation n°24: *Continue its policy of implementation of international and regional commitments regarding the rights of children.* (Recommended by Burkina Faso)

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Pas grands efforts mais partiellement exécuté

Recommendation n°26: *Step up efforts to stop and to prevent that parties to the conflict continue to recruit children.* (Recommended by Canada)

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Partiellement



Recommendation n°27: *Prosecute those responsible for crimes against women, promulgate the individual and family code and provide assistance for women who have been victims of sexual violence.* (Recommended by Canada)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas du tout

Recommendation n°28: *Intensify its efforts and reinforce all institutions and mechanisms concerned with the reintegration of demobilized child soldiers into Chadian society.* (Recommended by Canada)

IRI: *partially implemented*

ACAT response:

- Des avancées sont remarquées mais le bout du tunnel n'est pas pour demain. Des enfants soldats existent encore dans le rang des forces de défenses et même parmi les gardes républicaines.
- Politiquement, l'Etat interdit et condamne le recrutement des enfants soldats mais dans la pratique on peut les retrouver dans certains corps. Une campagne de sensibilisation est menée par le ministère de l'action sociale en collaboration avec l'UNICEF. Des affiches ont été conçues à cet effet.

DHSF response:

Partiellement

Recommendation n°41: *Put in place, with the support of UNICEF, permanent structures against the exploitation of children as cattle herders.* (Recommended by Democratic Republic of Congo)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Il n'y a pas de structures permanentes visant à limiter l'exploitation des enfants. Les enfants tchadiens sont exploités à plusieurs titres. En plus de prise des enfants contre rançon très répandue dans la région de Léré, frontalière du Cameroun, où il y a de nombreuses prises des enfants contre rançons depuis 2003, le gouvernement n'a pas pris des dispositions utiles pour arrêter cela voir site web : dhsf-afrique.org. Plus grave, le 26 février 2012, il y a eu une nouvelle prise des enfants contre rançon dans la ville de N'Djamena. Abakar Brahim, un agent de service secret en est le principal auteur. Il a été arrêté par la police et nous ne sommes pas certains qu'il sera jugé vu qu'il est proche du pouvoir. Par ailleurs, de nombreux enfants sont victimes de traite. Les derniers cas sont ceux de Keryan et Eric qui ont été trompés et transportés jusqu'à Tiné, frontière soudan pour garder les chameaux. Il y'a de nombreux enfants qui sont exploités par les hommes proches du pouvoir dans les régions de Amdjarass, Iriba, Tiné, Bahaye, Guerreda etc.

Recommendation n°42: *Continue its efforts, in light of the rights to non-discrimination and equality between men and women, to increase citizens, awareness of the necessity of female education.* (Recommended by Democratic Republic of Congo)

IRI: *not implemented*



DHSF response:

La Discrimination est perceptible dans la constitution et d'autres textes de la République. Mais dans la pratique, c'est l'une des pratiques les plus répandues. Les femmes occupent souvent les fonctions dans l'administration mais souvent, sont discriminées malgré la fonction qu'elles occupent. L'expression la plus répandue est « c'est une simple femme » en Arabe local, MARA GANDAN' comme telle elle n'a pas trop de considération et l'on l'a met à telle ou telle autre fonction comme un pot de fleur. Les pratiques au Tchad sont très proches de celles des pays islamiques où les femmes ont très peu de considération. C'est pour cela que nous avons mentionné que les témoignages des femmes ne sont pas admis parmi ceux qui doivent valider la délivrance d'un passeport au Tchad. Seuls les hommes sont autorisés. Les témoignages des femmes sont disqualifiés donc, pas de passeport pour celui qui a parmi ses témoins le nom d'une femme.

Recommendation n°44: *Take all necessary steps to implement the Committee on the Rights of the Child recommendation to prevent, prohibit and protect the child from all forms of torture or cruel inhuman or degrading treatment or punishment.* (Recommended by Denmark)

IRI: *not implemented*

FI response:

On ne constate pas l'harmonisation de la législation nationale en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Il n'existe pas dans la législation tchadienne une définition spécifique de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les auteurs de ces actes bénéficient de la plus totale impunité et continuent d'utiliser les méthodes illégales contre les populations les plus démunies et les plus vulnérables. Les enfants des rues sont assez souvent victimes de la brutalité policière, et lorsqu'un mineur est repris pour la même faute, il est sévèrement torturé et maltraité par les policiers.

DHSF response:

Les recommandations du comité des droits de l'enfant restent entières. Des efforts importants méritent d'être faits afin de mettre ces recommandations en œuvre. Là, il n'y a pas encore des efforts perceptibles malgré l'implication de l'unicef et des ong nationales. DHSF notre organisation a présenté le rapport alternatif. Le châtement corporel par exemple fait partie de l'éducation des enfants tchadiens tant dans les familles que dans beaucoup d'écoles surtout des écoles coraniques où de fois les enfants sont enchainés en vue d'éviter des évasions/ En plus, les enfants bouviers qui « sont achetés » à leurs parents ou des travailleurs domestiques eux aussi « achetés » sont victimes de grave maltraitance.

Recommendation n°59: *Develop a plan of action to prevent the recruitment of child soldiers and to help with demobilization.* (Recommended by Ireland)

IRI: *partially implemented*

ACAT response:

- Des avancées sont remarquées mais le bout du tunnel n'est pas pour demain. Des enfants soldats existent encore dans le rang des forces de défenses et même parmi les gardes républicaines.



- Politiquement, l'Etat interdit et condamne le recrutement des enfants soldats mais dans la pratique on peut les retrouver dans certains corps. Une campagne de sensibilisation est menée par le ministère de l'action sociale en collaboration avec l'UNICEF. Des affiches ont été conçues à cet effet.

Recommendation n°74: *Adopt a national action plan for protection of the rights of children and adolescents. (Recommended by Mexico)*

IRI: *not implemented*

FI response:

Aucun plan d'action national pour la protection des droits des enfants et des adolescents n'a été adopté.

DHSF response:

Pas encore.

Recommendation n°80: *Ensure that, in practice, girls have equal access to education. (Recommended by Netherlands)*

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Efforts du gouvernement visibles par endroit et sont parfois annulés par le maintien des filles à l'école.

Recommendation n°96: *Take all measures to address and prevent abduction of children, child trafficking, sexual abuse and exploitation and child labour, including the prosecution of perpetrators of such acts, and to protect and reintegrate child victims. (Recommended by Slovenia)*

IRI: *partially implemented*

FI response:

Le Tchad n'a toujours pas adopté de définition légale adéquate du crime de traite. Des campagnes de sensibilisations auprès de la population concernant le travail des enfants sont faites à travers les médias, les séminaires et des colloques

DHSF response:

Aucune mesure n'est visible. [...] Toutefois, ajoutons qu'il n'existe aucune donnée ni aucune étude sur ce phénomène dangereux. Les enfants tchadiens travaillent et sont parfois asservis.

Recommendation n°97: *Take all necessary legislative and policy measures to address and prevent all forms of violence against children in all settings, including corporal punishment, and to strengthen the awareness-raising activities (Recommended by Slovenia)*

IRI: *not implemented*

Global Initiative to End All Corporal Punishment (GIEACPC) response:

No changes to legality since the review

DHSF response:

Pas encore fait.



Recommendation n°98: *Take all necessary measures to effectively implement the national legislation prohibiting female genital mutilation.* (Recommended by Slovenia)

IRI: *not implemented*

+

Recommendation n°107: *Implement further measures to stop female genital mutilation altogether.* (Recommended by Sweden)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

La Loi sur la santé de la reproduction existe mais sans texte d'application depuis plusieurs années. Les mesures tendant à lutter contre ces phénomènes ne sont pas encore prises. Alors, ces phénomènes sont très visibles. Les victimes de ces phénomènes courent et dansent dans les rues à travers même la ville de N'Djamena.

Recommendation n°99: *Take all necessary measures to protect women, and especially girls, from sexual violence in the context of armed conflict.* (Recommended by Slovenia)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas encore effectives.

Recommendation n°100: *Continue to take all necessary measures to protect all children in internally displaced persons sites and refugee camps.* (Recommended by Slovenia)

IRI: *partially implemented*

FI response:

Le gouvernement tchadien a révisé le plan de Détachement Intégré de Sécurité (DIS) (S/2010/536) créé en 2008 en vue de protéger les camps de réfugiés et des déplacés y compris les enfants.

DHSF response:

Dispositions visibles à travers le HCR et autres institutions privées dans une région où l'administration publique est presque absente.

Recommendation n°108: *Implement further measures to tackle the problem of violence against women and combat impunity in this regard.* (Recommended by Sweden)

IRI: *not implemented*

ACAT response:

[...]

DHSF response:

Pas encore visible. Femmes continuent d'être des personnes vulnérables.

Recommendation n°112: *Intensify efforts ensuring demobilisation of all child soldiers, as well as to elaborate a plan of action with concrete time period to put an end to the recruitment and employment of child soldiers.* (Recommended by Switzerland)

IRI: *partially implemented*

+



Recommendation n°123: *Formally criminalize in domestic law the recruitment and use of child soldiers by non-governmental armed groups, if it has not already done so, and enforce such laws if they already are on the books and devote resources to and partner with international organizations to prioritize the reintegration of child soldiers. (Recommended by United States)*

IRI: *partially implemented*

FI response:

Voir réponse à la recommandation n° 13.

ACAT response:

- Des avancées sont remarquées mais le bout du tunnel n'est pas pour demain. Des enfants soldats existent encore dans le rang des forces de défenses et même parmi les gardes républicaines.
- Politiquement, l'Etat interdit et condamne le recrutement des enfants soldats mais dans la pratique on peut les retrouver dans certains corps. Une campagne de sensibilisation est menée par le ministère de l'action sociale en collaboration avec l'UNICEF. Des affiches ont été conçues à cet effet.

Other

Recommendation n°1: *In the framework of the human rights forum, include training and awareness programmes on human rights and international treaties to the benefit of relevant officers, including through United Nations technical assistance projects. (Recommended by Algeria)*

IRI: *partially implemented*

ACAT response:

Il y a eu des avancées avec l'organisation d'un « semblant forum » sur les droits de l'homme. Mais beaucoup reste encore à faire tant que la législation interne n'est pas conforme aux traités et conventions internationaux ratifiés. Publiquement, le gouvernement se fait lui-même défenseurs des droits de l'homme mais dans la pratique les prisons parallèles et les prisons secrètes existent encore. Les arrestations des défenseurs des droits de l'Homme font leur bonhomme de chemin. Le cas le plus récent est l'arrestation de DEUZOUMBE DANIEL, Président de Droits de l'Homme sans frontière le 19 décembre 2011 et libéré le 30 décembre 2011 après plusieurs interventions. L'impunité caractérise la vie publique.

DHSF response:

Peu d'efforts sont perceptibles dans ce domaine. Surtout que la plus part des hommes en arme sont analphabètes. Tous les chefs sont du clan ou de la région du président de la république. Les textes internationaux et autre système des nations unies ne sont connues pour la grande partie que par les instruits dont le travail au quotidien a un lien avec l'ONU.



Recommendation n°19: *Remain engaged with the UNHCR and other relevant international organizations to seek a comprehensive and durable solution to the refugee and IDP situations within its territory.* (Recommended by Bangladesh)

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Partiellement fait

Recommendation n°30: *Respect the human rights of internally displaced persons and refugees.* (Recommended by Canada)

IRI: *partially implemented*

DHSF response:

Partiellement

Recommendation n°31: *Strengthen the technical and the human institutional capacity in order to consolidate the efforts being made by Chad with a view to the promotion and protection of human rights.* (Recommended by Central African Republic)

IRI: *partially implemented*

ACAT response:

Voir réponse à la recommandation n° 1.

DHSF response:

Partiellement

Recommendation n°32: *Reinforce the capacities of the Ministry of Human Rights and of the Promotion of Liberty. Energize the National Commission on Human Rights. Harmonize national legislation with international human rights instruments.* (Recommended by Cote d'Ivoire)

IRI: *not implemented*

ACAT response:

Voir réponse à la recommandation n° 1.

DHSF response:

Pas réalisé.

Recommendation n°33: *Take concrete and resolved measures to offer immediate protection to civilians, and to propose to armed opposition a viable mechanism for a national dialogue conducive to bringing peace and serenity back to the whole country.* (Recommended by Cote d'Ivoire)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas réalisé.

Recommendation n°46: *Further the promotion and protection of human rights through the consolidation of its domestic human rights institutions with the help of the international community.* (Recommended by Egypt)

IRI: *partially implemented*

+



Recommendation n°47: *Continue its efforts to promote all universally agreed human rights and fundamental freedoms, and continue to resist attempts to enforce any values or standards beyond the universally agreed ones.* (Recommended by Egypt)

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°49: *Remain committed to the protection and promotion of human rights and stay constructively engaged with the international community in this regard.* (Recommended by Equatorial Guinea)

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°58: *Endeavour to adopt readily workable measures aimed at improving the capacity of its institutions to fully address the socio-cultural impediments to the promotion and protection of human rights.* (Recommended by Ghana)

IRI: *partially implemented*

+

Recommendation n°85: *Call for the support of the international community to assist it in addressing the challenge of armed conflict with its rebel armed groups, which has brought about human right abuses, including sexual violence, recruitment of child soldiers, problems of refugees and internally displaced persons, poverty illiteracy and ignorance among others.* (Recommended by Nigeria)

IRI: -

ACAT response:

Voir réponse à la recommandation n° 1.

Recommendation n°54: *Multiply actions aimed at reinforcing legislation in the domain of human rights.* (Recommended by Gabon)

IRI: *not implemented*

FI response:

Il n'y a pas à proprement parler une politique nationale d'harmonisation et aucun plan national visant l'harmonisation du droit interne avec l'ensemble des instruments internationaux de droits de l'homme n'a été mis en place.

ACAT response:

Voir réponse à la recommandation n° 1.

Recommendation n°73: *Request the international community to provide appropriate assistance, enabling Chad to achieve the objectives envisaged in paragraph 89 of its national report.* (Recommended by Mali)

IRI: *not implemented*

DHSF response:

Pas encore.

Recommendation n°86: *Call for the support of the international community to assist it in drawing up an electoral programme that will be acceptable to all the parties and bring about the realization of peace, democracy and good governance.* (Recommended by Nigeria)

IRI: *not implemented*



DHSF response:

Le Tchad n'a montré aucune bonne volonté d'organiser des élections équitables et transparentes. Il n'a n'ont plus voulu de façon correcte faire appel à une coopération internationale indépendante en dehors de la France qui a toujours un intérêt. Ces élections toujours contestées fragilisent la paix et la cohésion nationale de jour en jour.

Recommendation n°105: Take decisive actions to ensure immediate protection for civilians at risk and to propose to the armed opposition a viable mechanism to meet its needs without the use of weapons. (Recommended by Spain)

IRI: not implemented

DHSF response:

Pas encore fait



Methodology

A. First contact

Although the methodology has to consider the specificities of each country, we applied the same procedure for data collection about all States:

1. We contacted the Permanent Mission to the UN either in Geneva (when it does exist) or New York;
2. We contacted all NGOs which took part in the process. Whenever NGOs were part of coalitions, each NGO was individually contacted;
3. The National Institution for Human Rights was contacted whenever one existed.

We posted our requests to the States and NHRI, and sent emails to NGOs.

The purpose of the UPR is to discuss issues and share concrete suggestions to improve human rights on the ground. Therefore, stakeholders whose objective is not to improve the human rights situation were not contacted, and those stakeholders' submissions were not taken into account.

However, since the UPR is meant to be a process which aims at sharing best practices among States and stakeholders, we take into account positive feedbacks from the latter.

B. Processing the recommendations

The persons we contact are encouraged to use an Excel sheet we provide which includes all recommendations received by the State reviewed.

Each submission is processed, whether the stakeholder has or has not used the Excel sheet. In the latter case, the submission is split up among recommendations we think it belongs to. Since such a task is more prone to misinterpretation, we strongly encourage stakeholders to use the Excel sheet.

If the stakeholder does not clearly mention neither that the recommendation was “fully implemented” nor that it was “not implemented”, UPR Info usually considers the recommendation as “partially implemented”, unless the implementation level is obvious.

UPR Info retains the right to edit comments that are considered not to directly address the recommendation in question, when comments are too lengthy or when comments are defamatory or inappropriate. While we do not mention the



recommendations which were not addressed, they can be accessed unedited on the follow-up webpage.

C. Implementation Recommendation Index (IRI)

UPR Info developed an index showing the implementation level achieved by the State for the recommendations received at the UPR.

The **Implementation Recommendation Index (IRI)** is an individual recommendation index. Its purpose is to show an average of stakeholders' responses.

The *IRI* is meant to take into account stakeholders disputing the implementation of a recommendation. Whenever a stakeholder claims nothing has been implemented at all, the index score is 0. At the opposite, whenever a stakeholder claims a recommendation has been fully implemented, the *IRI* score is 1.

An average is calculated to fully reflect the many sources of information. If the State under Review claims that the recommendation has been fully implemented, and a stakeholder says it has been partially implemented, the score is 0.75.

Then the score is transformed into an implementation level, according to the table below:

Percentage:	Implementation level:
0 – 0.32	Not implemented
0.33 – 0.65	Partially implemented
0.66 – 1	Fully implemented

Example: On one side, a stakeholder comments on a recommendation requesting the establishment of a National Human Rights Institute (NHRI). On the other side, the State under review claims having partially set up the NHRI. As a result of this, the recommendation will be given an *IRI* score of 0.25, and thus the recommendation is considered as “not implemented”.

Disclaimer

The comments made by the authors (stakeholders) are theirs alone, and do not necessarily reflect the views, and opinions at UPR Info. Every attempt has been made to ensure that information provided on this page is accurate and not abusive. UPR Info cannot be held responsible for information provided in this document.

Contact

UPR Info

Avenue du Mail 14
CH - 1205 Geneva
Switzerland

Website:

<http://www.upr-info.org>



Phone:

+ 41 (0) 22 321 77 70

Fax:

+ 41 (0) 22 321 77 71

General enquiries

info@upr-info.org

Follow-up programme

followup@upr-info.org

Newsletter "UPR Trax"

uprtrax@upr-info.org